

Compte rendu du Conseil Municipal de la Commune d' ALIX - 69380

Séance du lundi 15 octobre 2018 à 20 h 30

Date de convocation du conseil : mardi 9 octobre 2018

Nombre de membres du conseil en exercice : 14

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 13 pour les 2 premières – 14 pour la dernière

Président de séance : M. Pascal LEBRUN

Secrétaire de séance : Thierry RIGNOL puis Marie PAILLONCY

Membres présents : Mmes & M. Danielle BECOURT-D'HENIN, Francis D'HENIN, Franck DUMOULIN, Norddine GUEDAMI, Pascal LEBRUN, Muriel LIENGME, Véronique MARTINEZ, Sandrine MOIROUX, Laurent MONNET, Marie PAILLONCY, Cyril PRADAT, Thierry RIGNOL.

Membres absents ayant donné procuration : Frédéric MARTINEZ à Cyril PRADAT

Membres absents :

✓ Désignation du secrétaire de séance

Marie Pailloncy est désignée comme secrétaire de séance. Thierry Rignol l'a remplacera jusqu'à son arrivée.

✓ Approbation du compte rendu du conseil du 17 septembre 2018

Approuvé à l'unanimité des présents

✓ Présentation des décisions prises par M. le Maire au titre de ses délégations de missions.

Décision n°2018-08 : signature de la convention d'honoraires avec la société BCV Avocats afin de conseiller et/ou assurer la défense des intérêts de la Commune dans le cadre d'un recours en annulation formé par Monsieur Daniel DEVIRIEUX devant le Tribunal administratif de LYON à l'encontre de la délibération du 22 janvier 2018 par laquelle le conseil municipal de la Commune d'Alix a approuvé le PLU.

La mission sera facturée forfaitairement 3 000,00 H.T. soit 3 600,00 T.T.C.

Décision n°2018-09 : signature de la convention d'honoraires avec la société BCV Avocats afin de conseiller et/ou assurer la défense des intérêts de la Commune dans le cadre d'un recours en annulation formé par Madame et Monsieur UMHAUER devant le Tribunal administratif de LYON à l'encontre de la délibération du 22 janvier 2018 par laquelle le conseil municipal de la Commune d'Alix a approuvé le PLU.

La mission sera facturée forfaitairement 3 000,00 H.T. soit 3 600,00 T.T.C.

✓ Personnel – Gratification des stagiaires - Délibération

Arrivée de Marie PAILLONCY à 21h, excusée, en réunion à la CCBPD.

Pour rappel, les stages au sein des services de la commune, ne sont pas rémunérés.

Il est proposé de gratifier, à titre exceptionnel, les stagiaires ayant donné entière satisfaction, et de se prononcer sur un montant journalier maximum permettant cette gratification, pour des stages d'une durée minimale de deux semaines.

En cas d'accord du conseil municipal, les montants seront pris sur les crédits ouverts à l'article 6218 du chapitre 012 des dépenses de fonctionnement du budget primitif.

Vote : 1 abstention , et 12 voix pour le principe de la gratification

Un montant de 10 euros maximum par jour est proposé.

Vote : 1 abstention , et 12 voix pour le montant de la gratification

✓ **Finances - Participation du Sou des Ecoles à l'achat du Vidéoprojecteur Numérique Interactif (VNI) - Délibération**

Afin de pouvoir émettre un titre à l'intention du Sou des Ecoles pour leur participation à l'achat du VNI de l'école en classe de CM installé le 20 juin 2018, le conseil municipal doit délibérer sur le montant à facturer. Lequel sera imputé à l'article 1338 des recettes d'investissement du chapitre 13 du budget primitif 2018. Pour rappel, le coût total revenant à la mairie comprend : 1 VNI, 1 ordinateur, 1 tableau triptyque et l'installation.

Le sou finance uniquement la moitié du VNI. Il est donc proposé de facturer 1 150 euros.

Vote : 13 pour

Le Maire remercie le Sou des Ecoles pour cette participation.

✓ **Finances – Achat de nouveaux Vidéoprojecteurs Numériques Interactifs + ordinateur + installation complète pour l'école**

Arrivée de Michel HABER à 21h10, excusé

Dans le cadre de l'appel à projets « Ecoles numériques innovantes et ruralité » 2018 pour les communes de – de 2000 habitants, le PIA (Programme d'Investissements d'Avenir) prévoit un financement possible à hauteur de 50% du montant TTC (fournitures et installation) par le ministère de l'éducation nationale, si l'achat est accompagné d'un projet pédagogique.

Investissement de 2 VDI pour les classes de GS/CP et de CE1/CE2.

Voir un achat d'un vidéoprojecteur, pas spécialement interactif, pour la classe des maternelles.

L'investissement est soumis à l'obtention de la subvention.

Avis du conseil : 1 opposition, 6 abstentions, 7 pour dont la voix du maire

✓ **Accessibilité – Autorisation à présenter la demande de validation de l'agenda Ada'p - Délibération**

Les élus ont reçu par mail un tableau présentant les travaux qui seront répartis sur 3 ans. Travaux retenus par la commission travaux sur les 11 établissements ERP (établissement recevant du public) et IOP (installation ouverte au public).

Vote : 14 pour

✓ **Rhône – Le département – Viabilité hivernale 2018/2019**

Le département souhaite donner la possibilité aux communes et intercommunalités qui le souhaitent de gérer directement les interventions Viabilité Hivernale sur le réseau S5 qui comprend des sections de routes départementales aux enjeux de dessertes faibles, présentant un trafic réduit, et dont l'usage et les caractéristiques sont proches des voies communales.

Une convention serait signée prévoyant une compensation financière de 150 euros/km.

Avis du conseil : compte tenu de l'étendue du territoire et de la responsabilité engagée, le conseil décide de ne pas donner suite à cette proposition à l'unanimité.

✓ **Travaux : Avancement de l'espace cinéraire.
Projet de chauffage de la mairie et de la salle rurale (travaux liés à la DETR 2018)**

Espace cinéraire : Présentation du projet de cave-urne, de columbarium e de jardin du souvenir par la commission travaux. L'étude des devis par la commission en cours.

Le règlement du cimetière est également à établir.

Le conseil donne mandat à la commission pour valider le choix, dans la limite du budget arrêté pour l'exercice 2018, pour ces 3 projets.

Partie haute du cimetière : L'aménagement d'un espace enherbé est en cours.

Projet de chauffage de la Mairie et de la salle rurale :

La subvention est accordée (DETR 2018). La commission va se réunir pour retenir les travaux à engager. Détails au prochain conseil.

✓ **Point sur l'urbanisme**

1 déclaration préalable (DP) a été déposée pour un agrandissement d'une fenêtre.

Pas encore de projet déposé pour l'OAP

Pas de nouvelle pour la reconversion du site de l'Hôpital. Le Sous-Préfet devrait organiser une réunion courant novembre.

✓ **Point sur le personnel et sur les finances**

Poste de salarié de la Bibliothèque : reconduction du CDD de Mme GOULEVITCH pour 1 an. La Mairie investit sur le nouveau logiciel DECALOG. Les temps de formation qui se tiendront semaine 48, et les temps de paramétrage nécessaires, seront comptabilisés en plus de ses heures, non récupérées mais payées.

Garderie périscolaire : augmentation du nombre d'enfants à la garderie du soir. Pour l'instant Camille CHATELLARD est en binôme jusqu'à 17h15 avec Janine.

Mercredi 17 octobre : formation sur les PAI (Projet d'Accueil Individualisé) pour le personnel communal intervenant à l'école (garderie, cantine), en même temps que les enseignants.

Partie finance : dégrèvement de la taxe d'habitation. Pas d'information en cours pour la compensation. La communauté de communes a fait une étude et donne des pistes.

Subventions reçues pour l'aire de jeux à hauteur de 54 % environ.

✓ **Point sur la commission communication, scolaire, environnement et cadre de vie.**

CMEJ : par manque de temps, pas de réunion. Prochaines élections en cours. Projet pour la commémoration du 11 Novembre.

Premier conseil d'école le 06 novembre.

✓ **Point sur la sécurité routière**

Présentation d'un projet pour abaisser la vitesse dans le village, qui sera proposé au Département. Demande de devis pour chiffrage en cours.

✓ **Questions diverses**

- Fleurissement : Concours Embellir le Beaujolais des Pierres Dorées. Alix a été récompensé pour l'édition 2018. Le conseil remercie l'ensemble des bénévoles du Fleurissement
- 11 Novembre : commémoration à 11h00 au cimetière. La Roue propose d'exposer, à la salle rurale durant le vin d'honneur républicain, certains documents présentés les 29 et 30 septembre.
- SIVU de la Pray : la station a été agrandie. Remise des travaux le 16/10/18. Présentation de la station par le biais de photos.

- Commission agricole de la CCBPD : encadrer les exhaussements de terres. Recensements des terres non exploités.
- Déploiement de la fibre sur Alix : SFR-Altice et ORANGE. Une armoire de répartition devrait être installée avant la fin de l'année 2018.

✓ **Date du prochain conseil municipal :**

Le Prochain conseil municipal est fixé au 12 novembre à 20h30.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 00h15

Suivent les signatures

Les adjoints et conseillers municipaux

Le secrétaire de séance
Marie PAILLONCY

Le Maire
Pascal LEBRUN

Thierry RIGNOL

